

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juin 2022

Délibération
n°49-2022
Point 4.8

Point 4.8 de l'ordre du jour

Bourses de mobilité internationale – Sciences Po Strasbourg

EXPOSE DES MOTIFS

Une enveloppe d'un montant de 33 000 € est consacrée par Sciences Po Strasbourg au bénéfice des étudiants en mobilité à l'international au titre de leur 3^{ème} année du diplôme de Sciences Po Strasbourg en 2022/2023.

99 dossiers de demande ont été déposés.

Conformément à la procédure approuvée par le Conseil de composante du 3 mars 2022, ces dossiers ont été examinés le 28 avril 2022 par une commission composée du directeur de Sciences Po Strasbourg, des directeurs délégués en charge du 1^{er} cycle et des relations internationales, du responsable du Service des études et de la scolarité, de Madame Werling, assistante sociale et deux enseignants-chercheurs.

Les membres de la commission ont décidé de retenir en liste principale 41 dossiers sur la base de critères sociaux, du coût de la vie sur place et de la distance et de leur attribuer les montants suivants (détail en annexe) :

Montants	nb de bénéficiaires	Total/tranche
2000	1	2000
1800	4	7200
1300	1	1300
1200	1	1200
1100	1	1100
1000	7	7000
900	2	1800
800	4	3200
600	5	3000
500	2	1000
400	7	2800

300	2	600
200	4	800
	41	33 000
200	7	Liste complémentaire

Ce classement a été arrêté sous réserve de la validation par ces étudiants de leur 2^{ème} année du diplôme de Sciences Po Strasbourg, conditionnant le passage en 3^{ème} année.

Si l'un des étudiants retenus ne devait pas remplir cette condition, la procédure de gestion de la liste complémentaire prévoit l'attribution d'une bourse d'un montant de 200 € sur le dossier suivant le dossier n°41. Si le montant de la bourse attribuée à l'étudiant n'ayant pas validé sa 2^{ème} année est supérieur à 200 €, le solde est versé au dossier suivant dans la limite de 200 €.

Délibération :

Les membres du Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuvent le versement des bourses de mobilité Internationale de Sciences Po Strasbourg selon la grille jointe en annexe.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	35
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

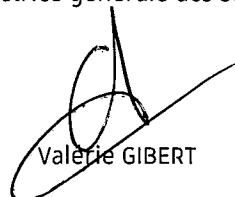
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

NOM	Prénom	Destination 1	Ville 1	Organisme 1	Destination 2	Ville 2	Organisme 2	Montant bourse	Rang
ACKERMANN	Thelma	Irlande	Dublin	Trinity College				2 000	1
FAGOT	Mathilde	Corée du Sud	Séoul	University of Seoul				1 800	2
LAVIGNE	Netsai	Japon	Tokyo	Waseda University				1 800	3
RAMOS	Artur	Brésil	Rio de Janeiro	Puc-Rio				1 800	4
BECKER	Chloë	Etats-Unis	Atlanta	Georgia State University				1 800	5
BERTHET	Louison	Suède	Stockholm	Business France Nordic Countries	Royaume-Uni	Leeds	Université de Leeds	1 300	6
BOUANAN	Julia	Corée du Sud	Séoul	Seoul National University				1 200	7
SEDDAR	Thinhinane	Canada	Québec	Université de Laval				1 100	8
MAGAR	Mellie	Royaume-Uni	Leeds	University of Leeds				1 000	9
LERAT	Tom	Canada	Toronto	Gelndon College, York University				1 000	10
MIKAN	Thomas	Japon	Tokyo	Keio University				1 000	11
GIRARD	Lou	Chine	Hong Kong	Hong Kong Baptist University				1 000	12
BOUILLON	Gustave	Canada	Vancouver	Simon Fraser University				1 000	13
BOURGEOIS	Lilou	Suède	Uppsala	Université d'Uppsala				1 000	14
BORGANZONE	Julien	Norvège	Bergen	University of Bergen				1 000	15
PINARD	Lou-Anne	Colombie	Medellin	Universidad de Medellin				900	16
MARCESSE	Blandine	Etats-Unis	Elmira	Elmira College				900	17
SCHRUTT	Sihem	Pologne	Varsovie	Collegium Civitas				800	18
CASTRO	Juliette	Canada	Québec	Université de Laval				800	19
JUNG	Antonin	Royaume-Uni	Newcastle	University of Newcastle upon Tyne				800	20
DELESTRE	Méline	Japon	Tokyo	University of Tokyo				800	21
CAMINADE	Aubin	Argentine	Mendoza	Université Nationale de Cuyo				600	22
KREGER	Hannah	Canada	Québec	Université de Laval				600	23
NERRIERE	Milena	Colombie	Medellin	Universidad de Medellin				600	24
KUNTZ	Arthur	Etats-Unis	Bâton Rouge	Université d'Etats de Louisiane				600	25
DUPONT	Lucas	Egypte	Le Caire	Institut Français d'Egypte, DEAC				600	26
CADIVEL	Anne-Laure	Espagne	Séville	Universidad de Sevilla				500	27
SALIOU	Morgane	Egypte	Caire	Institut Français du Caire				500	28
SEGOVIA	Mikaël	Allemagne	Nuremberg	Friedrich-Alexander Universität				400	29
SAOUD	Imtinène	Espagne	Madrid	Universidad Complutense de Madrid				400	30
BOUTLE	Nolwenn	Italie	Bologne	Universita di Bologna				400	31

DRÊME	Mélina	Turquie	Istanbul	Galasataray University				400	32
BRUNO	Léa	Etats-Unis	Warcester	Holy Cross				400	33
ICK	Liselotte	Taiïwan	Taipei	Soochow University				400	34
GROB	Zia	Irlande	Dublin	Trinity College				400	35
BIERRY	Elisa	Canada	Vancouver	Simon Fraser University				300	36
SALENC	Nans	Etats-Unis	Portland	Lewis and Clark College				300	37
SABIL	Zohra	Espagne	Séville	Universidad de Sevilla				200	38
DOLLE	Cyprien	Allemagne	Nuremberg	Universität Friedrich-Alexander				200	39
MOUTI	Jade	Grèce	Mytilène	The university of the Aegean				200	40
DRIUTTI	Milan	Canada	Montréal	Université de Montréal				200	41
<i>DEVROUTE</i>	<i>Charlotte</i>	<i>Israël</i>	<i>Tel Aviv</i>	<i>Université Reichman</i>				1	Liste complémentaire
<i>HENAFF</i>	<i>Maëlle</i>	<i>Afrique du Sud</i>	<i>Stellenbosh</i>	<i>Stellenbosh University</i>				2	
<i>BAISE</i>	<i>Apolline</i>	<i>Canada</i>	<i>Québec</i>	<i>Université de Laval</i>				3	
<i>MARULLAZ</i>	<i>Maëva</i>	<i>Brésil</i>	<i>Rio de Janeiro</i>	<i>Pontificia Universidade Catolica</i>				4	
<i>MOUGENOT</i>	<i>Pauline</i>	<i>Canada</i>	<i>Québec</i>	<i>Université de Laval</i>				5	
<i>LEIBEL</i>	<i>Romain</i>	<i>Norvège</i>	<i>Trondheim</i>	<i>Norges teknisk-naturvitenskapelige Universitet</i>				6	
<i>IMBERT</i>	<i>Esther</i>	<i>Canada</i>	<i>Edmonton</i>	<i>Concordia University of Edmonton</i>				7	

Sciences Po Strasbourg

École

de l'Université de Strasbourg

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Commission d'attribution des bourses de mobilité internationale de Sciences Po Strasbourg

Campagne 2022

La commission d'attribution composée de :

- M. Jean-Philippe Heurtin, Directeur
- Mme Virginie Roiron, Directrice des relations internationales par interim
- M. Emmanuel Droit, Directeur des études du 1^{er} cycle
- Mme Anne-France Delannay, Maître de conférences
- Mme Blandine Zimmer, Maître de conférences
- Mme Simone Werling, Assistante sociale au CROUS

Assistée par :

- Mme Catherine Hmae, Responsable administratif et financier
- Mme Marie Barrois, Responsable du service comptable

s'est réunie le 28/04/2022 afin de statuer sur la répartition des bourses de mobilité internationale de Sciences Po Strasbourg au bénéfice des futurs étudiants de 3^{ème} année du diplôme de l'établissement pour l'année universitaire 2022-2023.

L'enveloppe disponible, votée au Conseil d'administration de Sciences Po Strasbourg du 13/12/2021, s'élève à 33 000 €.

La commission a décidé d'attribuer à 41 étudiants une bourse de montants échelonnés sur 13 tranches allant de 200 € à 2000 €. 7 étudiants ont été classés en liste complémentaire dans le cas où un étudiant en liste principale ne validerait pas sa 2^{ème} année. Le classement nominatif détaillé est placé en annexe du présent document.

Ce classement a été effectué sur la base du revenu brut global déclaré par chaque étudiant lors de son inscription administrative 2021 (ou au moyen de documents justificatifs transmis ultérieurement en cas de changements de situation), additionné au montant de la bourse du CROUS et de la bourse Erasmus+ perçues le cas échéant. Il a également été tenu compte du coût de la vie dans la ville de destination et de la distance pour évaluer le coût du trajet

Fait à Strasbourg le 28 avril 2022

Le Directeur,


JP HEURTIN